



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**UNIVERSITÉ  
TOULOUSE III**  
PAUL SABATIER

Direction des affaires juridiques et institutionnelles  
Pôle affaires juridiques

Affaire suivie par  
Corinne MARTIN  
Chargée des affaires juridiques

Décision 2024-OR-190

**Nomination  
de Madame Laurence SOLA en  
qualité de référente laïcité de  
l'université Toulouse III – Paul  
Sabatier**

## LA PRÉSIDENTE

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L124-3 ;  
Vu le décret 2021-1802 du 23 décembre 2021 relatif au référent laïcité dans la fonction publique ;  
Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment ses articles 52 et 74 ;  
Vu la délibération du conseil d'administration n°2024/01/CA-059 en date du 15 janvier 2024 portant Madame Odile Rauzy à la présidence de l'université Toulouse III – Paul Sabatier.

Considérant qu'une référente laïcité et un chargé de mission sont nommés en vue d'apporter tout conseil utile au respect du principe de laïcité à tout agent public ou chef de service.  
Une lettre de mission fixe leurs attributions<sup>1</sup>.

### Article 1<sup>er</sup> : Nomination

Madame Laurence SOLA est nommée référente laïcité pour l'université Toulouse III – Paul Sabatier.

### Article 2 : Durée

La présente décision prend effet à compter de sa date de publication, après transmission à Madame la Rectrice de région académique, chancelière des universités. Elle prend fin au plus tard à la fin du mandat de la présidente de l'université.

### Article 3 : Publication

La présente décision est soumise à publicité, elle sera affichée dans les locaux de la direction générale des services et sur le site internet de l'université.

### Article 4 : Exécution

Le directeur général des services, et dans l'attente de sa nomination, la directrice générale des services adjointe en charge des ressources humaines et du développement social de l'université Toulouse III - Paul Sabatier, sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Toulouse, le 02 mai 2024



Odile RAUZY



<sup>1</sup> Lettre laïcité MESR en date du 8 septembre 2023